

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CCAS DE ROQUEFORT
DEPARTEMENT DE LOT ET GARONNE**

Séance du 21 juillet 2020 à 11h00

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 13 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAU-VAN, Président.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres représentés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Présents :

Mesdames : Oumou DIALLO – Colette LETERME – Béatrice GIRO – Thérèse MELLAC – Muriel MICHAUX – Geneviève RAULET

Messieurs : Jean-Louis CHAU-VAN – Joseph PAGES – Alex VEZZONI

Absents :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Thérèse MELLAC

5 21.07.2020 – ELECTION DU VICE PRESIDENT

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis CHAU-VAN

Déclarant le Conseil d'Administration valablement installé le 9 juin 2020 lors du Conseil Municipal de la commune, le Président invite à l'élection du Vice-Président.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6,

Le maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président.

Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer. Sont candidats : Mme MELLAC Thérèse.

Le conseil d'Administration procède à l'élection du vice-président à main levée suite à l'accord de tous les membres.

Est élue vice-présidente : Mme MELLAC Thérèse.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil d'administration désigne Madame Mme MELLAC Thérèse comme vice-présidente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
du conseil d'administration
Fait à Roquefort le 21/07/2020
Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en préfecture le 22/07/2020

Roquefort, le 21 juillet 2020

Le maire, président du CCAS

Jean-Louis CHAU-VAN

